

Bulletin municipal

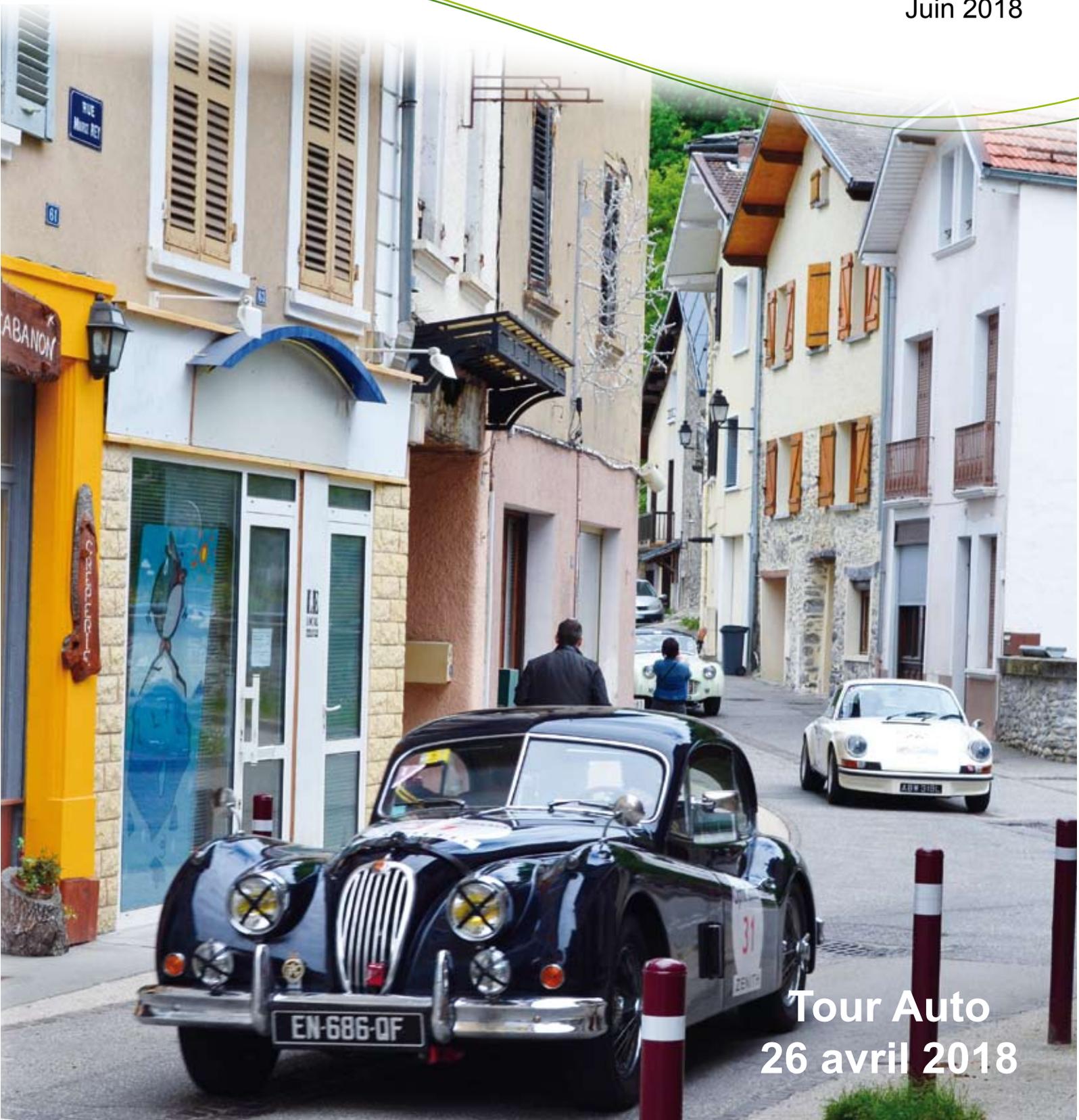


37

Numéro 37



Juin 2018



Tour Auto
26 avril 2018

Edito

Sommaire

Edito	2
Conseils	3
Travaux	4
Commerce	6
Rétrospectives	7
Budget	8
Animations	10
Médiathèque	12
Social	13
Associations	14
Infos	19

Directeur de la Publication :
André Durand

Commission Communication :
Hervé Benoit, Jean-Louis Douls,
Etienne Chalumeau, Sandrine
Berthet, Béatrice Creux

Rédaction : Elus, Mairie,
Associations.

Impression : Graphy

Distribution : Agents municipaux

Crédit photos : Mairie,
Associations, Roger Oleï

Bulletin municipal :
parutions février / juin / octobre

Réalisation : Service
Communication

Mairie 73110 La Rochette
mjouve@la-rochette.com
www.la-rochette.com



la-rochette.com

M

Mot du Maire



Rochettoises et rochettois,

En préambule à la lecture du 37ème bulletin municipal, je souhaite vous apporter des informations sur les modifications apportées depuis le 1^{er} janvier 2018 dans le fonctionnement de plusieurs services communaux.

Le législateur a, par la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation du Territoire de la République) du 7 août 2015, décidé que les communautés de communes peuvent exercer de nouvelles compétences dites «obligatoires», «optionnelles» et «facultatives».

De part la Loi, la compétence de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations dite GEMAPI, est devenue obligatoire pour notre Communauté de Communes Cœur de Savoie. Il s'agit en particulier de l'entretien et l'aménagement des cours d'eaux, de la défense contre les inondations, la protection et la restauration des sites, des zones humides. C'est par l'exercice de cette nouvelle compétence obligatoire, que des travaux importants seront réalisés suite aux dégâts provoqués par les débordements des cours d'eaux début janvier 2018 sur le site des «Gorges du Pers».

La gestion de l'assainissement, assurée par la commune de La Rochette pour la collecte via ses propres réseaux et par le SABRE pour le transport et le traitement des effluents de 11 communes savoyardes, a été transférée à La Communauté de Communes Cœur de Savoie, au titre d'une compétence « optionnelle ». En prévision de ce transfert voulu par le législateur, la commune de La Rochette a réalisé depuis 2008 un important programme de mise en séparatif des eaux dites «usées» des eaux dites «pluviales». Je citerai seulement les plus récents : été 2017 (Rue du Centenaire, Rue de Schweighouse/Moder, rue des Chasseurs Alpains, Rue de La Liberté, secteur de St Maurice). Le dernier programme de travaux a débuté en octobre 2017 pour se poursuivre en 2018 (Rue de Mömlingen, Route de la Croix, Chemin des sables, secteur de la Gardette...). Dans quelques semaines la commune sera à jour de ses obligations. Par cette prise de compétence, la Communauté de Communes Cœur de Savoie prend en charge, depuis le 1^{er} janvier 2018, le remboursement des emprunts contractés pour ces travaux par la commune de La Rochette.

La Communauté de Communes Cœur de Savoie est également compétente pour la création et la gestion de maisons de services au public au titre de compétence «optionnelle». La mairie de La Rochette et la Communauté de Communes Cœur de Savoie ont créé un espace mutualisé labellisé par le préfet de la Savoie en juillet 2012 «Relais de Services Publics» ; depuis janvier 2016 tous les «Relais de Services Publics (RSP)» deviennent «Maison de Services Au Public (MSAP)». Les dépenses courantes de fonctionnement ainsi que les charges des personnes salariées sont assurées par la Communauté de Communes, les locaux sont mis à disposition, gratuitement, par la commune de La Rochette.

L'exercice de ces compétences supplémentaires permet à la Communauté de Communes Cœur de Savoie de conserver la Dotation Globale de Fonctionnement dite «bonifiée».

J'ai souhaité vous apporter ces informations partielles mais nouvelles depuis le 1^{er} janvier 2018 pour une meilleure compréhension des attributions confiées au bénéfice de nos 43 communes et 36 000 habitants.

Bonne lecture et bon été à toutes et à tous.

André Durand, Maire

Retrouvez l'intégralité des délibérations sur le site internet : www.la-rochette.com

Séance du 15 février

- Convention transitoire dans le transfert de la compétence assainissement à la Communauté de Communes
- Débat d'orientation budgétaire 2018
- Adoption des comptes de gestion 2017 du budget principal et des budgets annexes assainissement et ZH Colombier
- Résultats de l'exercice 2017 budget principal, budget annexe assainissement et budget annexe ZH Colombier
- Affectation des résultats 2017 aux différents budgets 2018
- Modification du règlement intérieur pour le personnel
- Baux communaux
- Mise à disposition d'un conseiller prévention par le CDG73

Séance du 14 mars

- Transfert de la compétence «assainissement collectif» à la Communauté de Communes
- Projet alignement rue Jules Milan
- Cession parcelle communale AD68
- Taux de fiscalité locale 2018
- Résultat de l'exercice 2017 budget principal
- Affectation du résultat principal 2017 au budget principal 2018
- Budget primitif principal 2018
- Budget primitif annexe ZH Colombier 2018

Séance du 18 avril

- Cession parcelle communale AB362
- Local commercial rue de la Neuve
- Subventions associatives
- Tarification de la piscine
- Médiation préalable obligatoire par le CDG73

Séance du 16 mai

- Dissolution du budget annexe assainissement
- Gestion du personnel : RIFSEEP «ISSE Régies»
- Acquisition de la parcelle AB179
- Tarification des services périscolaires
- Avis sur l'enquête publique relative à l'autorisation de couverture du Joudron par l'entreprise SAS RDM La Rochette

Etat civil

Naissances

Les parents souhaitant une parution dans le bulletin municipal peuvent en faire la demande à l'accueil de la Mairie ou par mail à mairie@la-rochette.com

Mariages

Jamel GASSOUMI & Carole EGRET
Sofien BRIOUA & Myriam HEMMADI
Philippe MOULIN & Som VONGPHACHANH

Décès

Roger ANSELME
Joseph HELLE
Henriette ROUX veuve BERRUX
Pierre BOCKTAËL
Marcelle LACAYROUZE veuve GAUTHIER
Marie GILLOZ veuve THOMANN
Nicole CONTENOT
Jean DURIEUX
Marius MOSCA
Jacqueline PLANCHE veuve DÉPOLLIER
Julia FERRARI
Aimée MOINET
Georgette PIOT veuve MACCARI
Danielle NÉEL
Joanny CHRISTIN
André COURRIER
Olivier MORINEAU
Louise DEMANET veuve BOURGIS
Renée CHARDEAU
Suzanne REY veuve ASSO
Georges QUARES
Benoit SAINT-PIERRE
Carole DUFOUR
Roger GARIN
Jeanne THOMAS veuve MEIGNIER

Prochaines séances : mercredi 13 juin, 11 juillet
et 13 septembre 2018 à 20h en mairie

Travaux

Assainissement

Réseaux d'assainissement

La compétence assainissement est assurée par la Communauté de Communes Cœur de Savoie depuis début 2018. Cependant, par une convention, cette dernière a demandé à la Commune de s'occuper des travaux en cours.

A l'occasion de ces travaux, **le syndicat des eaux a prévu de changer ses canalisations en mauvais état.**

Les secteurs Maurice Franck, Momlingen, La Gardette, Route de La Croix et Chemin des Sables sont terminés.

Il sera nécessaire de réaliser un revêtement en enrobé sur le chemin des Sables, étant donné que la largeur des tranchées représente une partie importante de l'ensemble et que la chaussée existante est en très mauvais état.

Les secteurs Montbertrand et Avenue des Alpes seront réalisés de juin à octobre.

Suite à ce programme, la commune aura réalisé la totalité de la mise en séparatif des réseaux. Les particuliers doivent réaliser les raccordements à l'intérieur de leur parcelle après la réalisation des collecteurs.



Aménagements des zones Saint-Maurice / Les Chaudannes PH.1

Les travaux de tous les réseaux sont terminés, hormis le démontage des lignes aériennes EDF et Télécom. Un revêtement bi-couche provisoire a été réalisé sur les chaussées. La coupure EDF était programmée le 4 mai, mais suite à la grève du personnel, elle n'a pas été réalisée.

De ce fait, les lignes aériennes et poteaux ne pourront pas être démontés. Il faut attendre l'annonce d'une nouvelle date de coupure du réseau aérien par EDF. Ensuite, les poteaux seront enlevés et la chaussée sera mise en service sur toute sa largeur.



La vie a besoin de la nuit !
la nuit a besoin de nous.



Eclairage public

La commune est équipée d'environ 800 lampadaires, dont certains comportent 2 têtes. Depuis 2015, des mesures ont été prises pour réduire le coût de l'éclairage : coupure la nuit, pose d'horloges astronomiques, suppression d'ampoules inutiles, pose d'ampoules à led.

Les résultats sont encourageants : **la consommation annuelle est passée de 442 320 Kwh en 2014 à 173 160 Kwh en 2017, soit une réduction de 61 %**. L'économie financière réalisée est importante et bienvenue. La réduction de l'impact sur l'environnement est bénéfique pour l'ensemble de la biodiversité. La commune a obtenu une étoile au concours «villes et villages étoilés».

Nous continuons notre action : courant avril, après plusieurs visites nocturnes, nous avons supprimé 100 ampoules surabondantes sur les lampadaires, sans nuire à un éclairage correct des voiries.

L'avenue des Alpes et le giratoire de Saint-Clair, ou la rue de la Soie, entre autres, étaient sur-éclairés.

Les quartiers Saint-Clair et La Seytaz, équipés d'anciens lampadaires à boules peu performants, seront à traiter afin de remplacer les têtes de ces mâts de 4 m par des led.

Travaux divers en cours

Rénovation du magasin rue Neuve (ancien pressing)

Le rez-de-chaussée est destiné à la location de courte durée pour permettre de lancer une activité commerciale ou artistique. Les travaux sont bien avancés et devraient être terminés en juin. Le logement à l'étage sera rénové à la suite.

Verrières sur la toiture de la piscine

Les verrières en pavés de verre sont en mauvais état mais toujours résistantes. Il est envisagé de poser des plaques translucides en-dessous pour empêcher la chute de petits éléments dégradés.

Contrôle du radon dans les écoles

Le radon, gaz radioactif d'origine naturelle, est présent naturellement dans certaines régions de France suivant la nature des formations géologiques. Le Code de la Santé Publique prévoit un contrôle tous les 10 ans pour les établissements scolaires, afin de mesurer le taux de concentration (en becquerels par m³ d'air = Bq/m³). Au-delà de certains seuils (400 Bq/m³ et 1000 Bq/m³), des mesures doivent être prises pour éliminer le gaz.

Un contrôle a été réalisé récemment dans toutes les écoles. Seule l'école de La Croisette (bâtiment du haut coté parking) est concernée.

Des travaux ont été entrepris pour ventiler efficacement le vide sanitaire et créer une ventilation mécanique dans chacune des classes. Un nouveau contrôle sera réalisé à la fin des travaux.



Commerce

Economie

Pourquoi mettre en place une signalétique commerciale ?



Le diagnostic mené dans le cadre du FISAC (Fond d'Intervention pour les Services, l'artisanat et le commerce) avait pointé les manques en matière de signalétique. **Il s'agit aujourd'hui d'y remédier, d'orienter et guider efficacement voitures et piétons vers nos commerces**, depuis les entrées de ville (route départementale), les parkings et ce jusque dans les rues du centre-bourg.

Ainsi, de nouveaux plans de ville seront installés en lieu et place des anciens devenus obsolètes et des fléchages individuels offriront une bonne visibilité à tous les commerces. **Les nouvelles technologies numériques, aujourd'hui incontournables, ne seront pas oubliées** bien entendu, et différentes options sont actuellement à l'étude. Nous vous en reparlerons très prochainement.



Le coin des entrepreneurs

Architecture Nature

31, RUE MAURICE REY 73110 LA ROCHETTE

Anaïs LAINÉ

Architecte d'intérieur, à mon compte depuis 7 ans, je suis spécialisée en éco-habitat et Feng Shui. Je suis également créatrice-valoriste de mobilier et décoration en bois de récupération uniquement.

Je propose des projets adaptés au budget de mes clients 100% éco-responsables: Du gros oeuvre jusqu'au petits détails de décoration, tout est pensé éthique, responsable et durable!



Basée en Savoie, je travaille en national. Mon équipe est également nationale : artisans/entrepreneurs, créateurs, fournisseurs, associés...et ont bien évidemment la même éthique, la même charte éco-responsable que mon entreprise ! Je suis également membre professionnel du Réseau Twiza, spécialisé dans l'éco-entrepreneuriat et les chantiers participatifs.

Associée à Alice BELLEVILLE, AB Photographe, nous proposons également les packs « AnAlice », destinés aux agents immobiliers, investisseurs, propriétaires de fonds de commerce etc... souhaitant mettre en valeur leur capital immobilier. Nous allions nos 2 savoir-faire pour répondre aux besoins d'une clientèle professionnelle : rénovation, aménagement, décoration, home staging, et pack photos en format diffusion web et presse.

L'Agence CréANature accueille également un show room où sont exposés les univers de 25 créateurs : art de la table, linge de maison, décoration, luminaires...

Vous trouverez des articles et produits détournés, valorisés, issus du recyclage, éco-labellisés...

Des créations 100% éthiques et responsables, durables, pour une consommation raisonnée, adaptée à tous budgets, et tous les styles!

Pour en savoir plus : www.creanature-savoie.com

Téléphone : 06 36 78 12 07

Horaires d'ouverture : Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00 et le samedi sur rendez-vous.

Rétrospective

Les animaux de la ferme à la rencontre des enfants de Cœur de Savoie

Plusieurs structures petite enfance et enfance de Cœur de Savoie se sont associées (RAM à la Rochette, Chamoux, le lieu d'Accueil Enfant Parent Les 3 Pommes et l'accueil de loisirs) pendant les vacances de printemps pour **faire venir au centre d'animation de La Rochette une ferme itinérante**. Grâce à ce partenariat quasiment 150 enfants ont pu profiter de l'animation.

Juliette CASTAGNERIS de «**La ferme en chemin**» située à **St Alban d'Hurtières** est venue passer la journée avec les enfants accompagnée de ces poules, lapins, son cochon, mouton, chèvre et agneau.

Le matin, ce sont 90 enfants avec leurs assistantes maternelles ou parents qui ont pu découvrir les animaux. Ils sont entrés dans les enclos caresser les animaux, donner à manger, donner le biberon à l'agneau. Une poule a même pondu devant leurs yeux. L'après-midi les 57 enfants de l'accueil de loisirs se sont occupés des animaux. Les plus grands ont fait des faisnelles qu'ils ont pu ramener chez eux.

Toute la journée Juliette et ses animaux ont comblé petits et grands. Tous étaient émerveillés d'être au plus près des animaux de la ferme.

Commémorations

19 mars



8 mai



Carnaval dans les écoles

Mercredi 4 avril 2018, il y avait école pour remplacer le vendredi 11 mai (pont de l'Ascension). Aussi, **le carnaval était organisé pour les écoles de La Rochette** : l'école élémentaire «La Neuve» et la maternelle « Les Grillons » avec plus de 410 enfants qui ont défilé dans les rues de La Rochette.

La police municipale et la gendarmerie étaient présentes tout le long du cortège pour la sécurité des enfants et des adultes encadrants. Le trajet a été pensé par la directrice de l'école élémentaire, Alice ORSATI, ainsi que le policier municipal et les gendarmes rochettois. Un grand merci à eux.

Les enfants de l'école maternelle « Les Grillons » ont rejoint les copains de l'école «La Neuve» à 10h dans la cour de l'école élémentaire, pour commencer le défilé. Les CM2 ouvraient le cortège refermé par les CP, suivis des maternelles.

La météo était de la partie : un grand soleil de printemps a accompagné les enfants dans La Rochette. Ils ont traversé le marché et la foire de printemps en saluant les parents, la famille et les assistantes maternelles qui attendaient le cortège au milieu des étals du marché. Ce fut une belle matinée costumée avec une bonne ambiance de carnaval qui a coloré les rues de La Rochette.



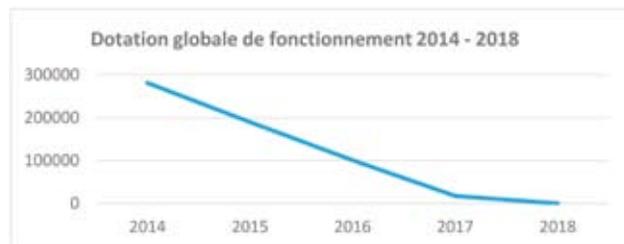
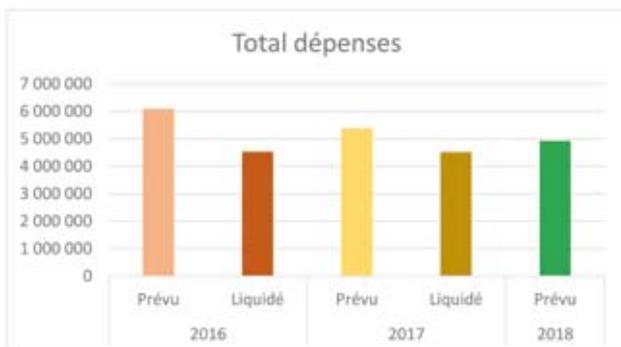
Budget

F Finances



Budget 2018

Rétrospectives : l'exécution budgétaire 2017



Fonctionnement

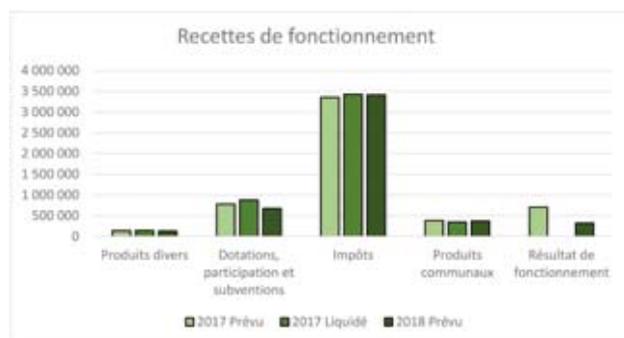
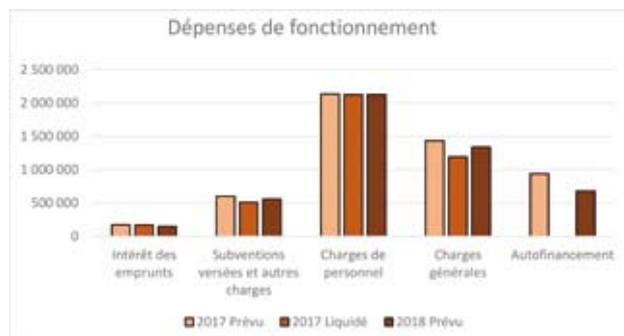
Le chapitre des charges générales connaît une diminution au regard de la situation de 2016 et atteint un niveau de dépense légèrement en dessous de la réalisation 2015. **Une maîtrise des dépenses a permis de limiter les charges générales mais aussi d'absorber l'inflation sur les consommations de ce chapitre.**

Les charges de personnel enregistrent une hausse de 3,3%. Elles connaissent pour la seconde année consécutive l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires de catégorie C décidé par l'Etat. Le montant total des subventions versées aux associations et organismes locaux est en légère diminution en raison d'une baisse des projets présentés par les associations mais également d'une réduction des subventions accordées par la commune au CCAS.

La commune n'ayant pas contracté de nouvel emprunt, les charges financières continuent de baisser.

Enfin le versement du fonds de péréquation intercommunalité et communes auparavant pris en charge par la communauté de communes, est désormais supporté par La Rochette et représente une nouvelle dépense de 76 500 € supplémentaires.

De manière générale, les recettes sont en baisse notamment en ce qui concerne la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat qui a été de 17 000 € pour 2017 et la fin du dispositif de compensation des pertes des bases qui représentait 187 000 € en 2016.



La section dégage en fin d'exercice un solde positif de 310 300 € auquel s'ajoute le résultat cumulé antérieur des années précédentes. Au global la commune bénéficie d'un résultat net d'environ 1,02 M€.



Investissement

Les opérations d'investissement réalisées en 2017 ont concerné l'amélioration des réseaux secs et humides dans le secteur de Saint Maurice (453 000 €) et la mise en place des équipements touristiques sur la base de loisirs (377 000 €). L'entretien du patrimoine communal a représenté la somme d'environ 284 000 €.

Au terme de l'exercice 2017, les dépenses d'investissement représentent 2,26 M€ dont 802 000 € de remboursement du capital des emprunts.

L'essentiel des recettes couvrant les dépenses d'investissement sont constituées par les amortissements issus de la section de fonctionnement (443 500 €), le FCTVA reversé par l'Etat (424 000 €) et une affectation du résultat de fonctionnement de l'année antérieure (700 000 €).

Globalement, le solde de la section d'investissement au titre de l'année 2017 est déficitaire de 274 000 €.

Les prévisions budgétaires pour l'année 2018 :

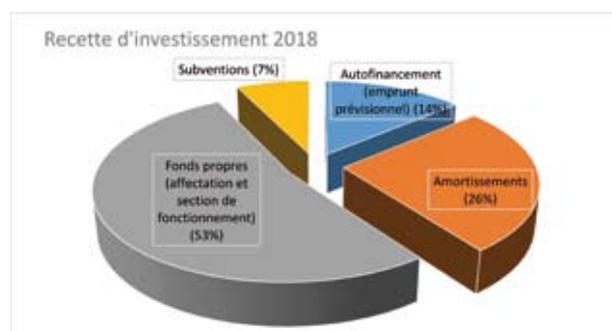
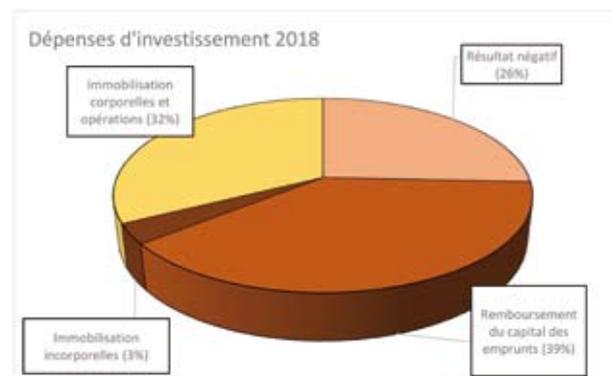
Après avoir supprimé la totalité de la Dotation Globale de Fonctionnement de la commune (DGF - 280 000 € par an), l'Etat a également décidé de supprimer la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) qui **entraînera à terme une perte nette de 450 000 € venant s'ajouter à celle de la DGF**. Par ailleurs, le Fonds National de Garantie Individuel des Ressources (FNGIR) connaît pour la première fois une baisse qui laisse supposer que cette ressource pourrait connaître le même sort que des deux dotations précédemment citées (870 000 €).

Le Président de la République a annoncé la suppression de la taxe d'habitation pour les particuliers. Celle-ci sera compensée par une dotation ou une compensation de l'Etat. L'expérience des engagements des gouvernements pour compenser une politique décidée, laisse d'ores et déjà entrevoir que la compensation de taxe exonérée sera de courte durée... Par ailleurs la compensation de l'Etat étant figée, la commune devra répondre aux attentes des nouveaux habitants qui ne participeront plus à l'effort de financement des équipements structurants et nécessaires, pas plus que l'Etat d'ailleurs.

Afin de préparer une nouvelle manière de travailler sans ressources, une réduction drastique de l'ensemble des dépenses de la collectivité dans de multiples secteurs s'engage dès cette année 2018. Le

soutien au tissu associatif local pourra encore être maintenu avec une baisse de 10%. Cet effort est également porté sur les dépenses des services municipaux et les écoles. Dans ce contexte, la prévision budgétaire en fonctionnement s'élève à 4,93 M€ contre 5,39 M€ en 2017.

Dans un souci de préservation de l'équilibre budgétaire, la commune ne procédera qu'à certains investissements mineurs, destinés à préparer de futures opérations nécessaires. Ainsi, les élus se sont prononcés pour donner la priorité à la création d'un self pour les enfants des écoles et l'acquisition de terrains qui permettront le renouvellement urbain du centre-ville. Globalement les dépenses d'investissement sont prévues à hauteur de 1,93 M€ dont 485 000 € pour la couverture du déficit et 729 000 € en remboursement du capital des emprunts.



Animations

M Manifestations



Habillez-moi !



Un projet d'embellissement des rues et des vitrines nues de La Rochette.



Cette action a trois objectifs :

- offrir une vision vivante et agréable de La Rochette,
- attirer de nouvelles activités en centre-bourg,
- et impliquer les jeunes dans la vie de leur commune.

Au gré de vos déambulations vous aurez donc l'occasion de croiser une baleine, une jeune fille aux cheveux roses, et d'autres surprises encore, toutes sur le thème « des équilibres ». Des idées tout droit sorties de l'imagination de sept adolescents de 12 à 15 ans, encadrés par Renaud GOBERT du Collectif « La coulure » et Cyril LEGRAND, responsable de l'Espace Jeunes de La Rochette.

Du 11 au 13 avril dernier, un atelier graff s'est installé sous la halle, et les jeunes ont répondu bien volontiers à la curiosité des passants tout en peignant. Les propriétaires sont ravis et les habitants aussi. Voici les premiers commentaires recueillis :
« C'est plus gai et plus vivant ! »
« Ils devraient en faire d'autres, parce que les grilles métalliques baissées, c'est vraiment laid ! »
« Je passe toujours sans vraiment regarder les vitrines, par habitude. Là, ça donne envie de lever le nez... et du coup j'ai découvert des commerces que je ne connaissais même pas ! »

Ce projet a été mené en partenariat avec la Communauté de Communes Cœur de Savoie. Vous pouvez retrouver cette action en images sur le site de la commune.

Six vitrines sont actuellement habillées par leurs oeuvres. A vous de les trouver !

La Grande Lessive

La Grande Lessive est une installation artistique éphémère faite par tous, tout autour de la terre. En ce 29 mars 2018 la commune de La Rochette s'est associée à cet événement pour la deuxième année. Cette manifestation s'articule autour d'un thème choisi par l'association et sur lequel tous les participants doivent travailler. **Pour cette édition 2018 le thème proposé était «Pierres à images et pierres à imaginer».**



L'école maternelle de «La Croisette» et l'école primaire de «La Neuve» ont participé à cette édition. Tout au long de la journée, les classes se sont succédé pour accrocher les dessins de leurs compositions, dont certains sont revenus du Mali. La journée débutée sous un petit crachin s'est terminée sous un beau soleil avec la délégation malienne qui se trouvait pour une semaine de rencontre et d'échange sur notre territoire, grâce à l'association Arcade.

Grand merci aux directrices, professeurs des écoles et tous les enfants qui ont participé à la Grande Lessive. Rendez-vous en 2019, pour une nouvelle édition !

22 juin - Fête de la musique

A partir de 19h au centre ville avec la participation des Baladins du Val Gelon, de la Zumba, de l'Harmonie l'Union, ainsi que deux groupes de musique à déterminer.

29 juin - Star Tour 2017

Radio crochet en plein air. Place du 8 mai 1945 à 20h. Si vous aimez chanter, venez interpréter la chanson de votre choix. Repli à la Salle Polyvalente en cas de pluie. Inscription : Autoprod73 au 06 82 22 32 09.

1^{er} juillet - Brocante

Au centre ville de 6h à 18h. Animations toute la journée. Restauration et buvette sur place. Renseignements : 04 79 25 50 36 / soresina@wanadoo.fr Organisée par l'UCAR.

4 juillet - Cinéma de plein air

Au lac Saint Clair. A 22h. Projection sur écran géant du film «Demain tout commence», une comédie dramatique réalisée par Hugo GÉLIN.

Cet été encore, le Comité des Fêtes propose des spectacles gratuits en plein air, à 21h sur la place du 8 mai 1945

(Repli à la Salle Polyvalente en cas d'intempéries.)



7 juillet : Super Trouper for Abba

De Waterloo à Dancing Queen, en passant par Gimme Gimme Gimme et Chiquitta, tous ces tubes des années 70/80 aussi connus les uns que les autres vous feront passer un agréable moment.



27 juillet : 100% rire, humour et variété

Trois artistes se succèdent sur scène: Andy KLEIN et ses mimiques, Alexis la diva du transformisme burlesque, Chris WILLIAMS, magicien comique. Frank WELLS présente et anime ce show de deux heures.



3 août : Les Divines Fantaisies et The Magic of Jad

Soirée à la fois détente, strass et des paillettes avec Les Divines Fantaisies mais également magique avec Jad.



17 août : Génération tubes

Un show interactif mêlant plusieurs univers, du cabaret à la variété en passant par le music hall. Des chorégraphies originales de tous les tubes de 1975 à 1990.

13 juillet

Feu d'artifice tiré du château

Spectacle pyrotechnique sonorisé sur le thème «Luttes et conquêtes des peuples»

Bal avec l'orchestre Future Prod

Buvette et restauration.

11 août : Fête du Lac

Animations diverses : Construction de chalets MACABANE pour les enfants de 3 à 12 ans et tournoi de babyfoot humain géant

Spectacle pyrotechnique sur le thème de l'harmonica

Bal avec l'orchestre Feedback

Buvette et restauration



Médiathèque

Lecteurs

La médiathèque a trouvé sa mascotte

Le concours de mascotte a rencontré un grand succès.

Des participants de tous âges ont laissé parler leur créativité. 21 réalisations toutes très réussies ont été exposées pendant un mois dans le jardin de la médiathèque. Le choix de la mascotte préférée était très difficile et a suscité de nombreuses discussions. Le public s'est exprimé largement avec 350 votes à la médiathèque ou via notre page Facebook.

Résultats : **1er prix : La Licorne, avec 88 voix**
2ème prix : Lili la souris qui lit, avec 52 voix
3ème prix : Livrette, avec 47 voix



La Licorne



Lili la souris qui lit

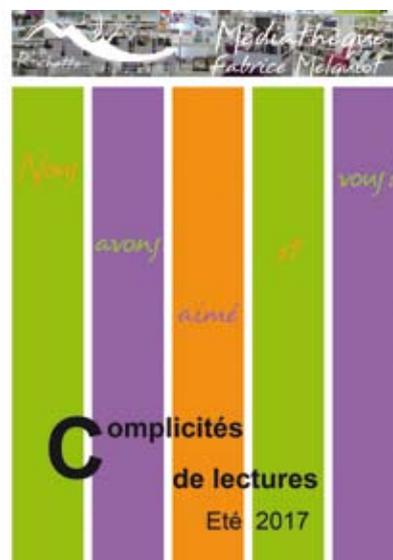


Livrette

Complicités de lecture

Comme tous les ans, les bibliothécaires vous préparent pour l'été leur livret «Complicités de lecture» : les lectures que l'équipe a aimé tout au long de l'année. En panne d'idée pour choisir vos livres ? N'hésitez pas à le consulter et laissez-vous tenter par nos suggestions.

Les lecteurs du Comité de lecture participent à l'édition de cette année. Ce groupe a commencé début novembre et se rencontre une fois par mois le jeudi à 18h. Jusqu'au mois de mars, il a lu une vingtaine de premiers romans et débattu pour faire un choix de ses 4 titres préférés à transmettre au Festival du Premier Roman à Chambéry. Les rendez-vous se sont poursuivis en échangeant autour de la dernière sélection du Prix Inter et des coups de coeur de chacun.





Social

Repas de nos aînés



C'est une journée importante dans l'année.

Dimanche 18 mars à midi, les membres du CCAS ainsi que la municipalité ont reçu 220 convives au Centre d'animation pour le repas annuel. Ce repas permet des échanges et de conserver des liens d'amitié.

Après un succulent repas confectionné par M. LAFERTÉ, c'est au son de l'orchestre «Dans'Orchestra» que l'après-midi s'est déroulé dans une chaude ambiance.

Olympiades du 19 Juin 2018



Mardi 13 avril, la flamme des olympiades est arrivée à la résidence autonomie «Les Chamois».

C'est M. Jean SANDRAZ, rochettois, désormais résident à l'Ehpad «Saint Benoît» des Marches, qui a remis la flamme à Mme Odette DEBOURGE résidente des «Chamois».

Cette rencontre s'est prolongée autour d'une animation de Grégory SERFON et de la chorale de La résidence avant de partager un goûter.

Pour la deuxième fois, la résidence autonomie présentera une équipe lors des Olympiades qui auront lieu à St Julien Mont Denis le 19 juin 2018.

Le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile)

Le SSIAD est géré par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et intervient sur les 14 communes du territoire de La Rochette. Le service est ouvert aux personnes âgées dépendantes (GIR 1 à 4) et aux personnes handicapées de moins de 60 ans.

Le service se compose de 5 aides soignantes qui interviennent 7 jours sur 7, matin et soir. Il est encadré par une infirmière coordinatrice chargée, après évaluation des besoins, d'organiser l'intervention du personnel salarié et libéral pour assurer les soins auprès de la personne, dans le respect de son intimité, de sa dignité, de sa sécurité et de sa vie privée.

Après 11 ans de fonctionnement, le Service de Soins Infirmiers à Domicile a dû changer ses véhicules achetés lors de l'ouverture du Service. Ornés du Logo du SSIAD, ces véhicules sont facilement reconnaissables, ils sillonnent, tous les jours, les routes du Val Gelon pour permettre à 15 bénéficiaires de recevoir des soins infirmiers par des aides-soignantes mais aussi des soins de base et des conseils préventifs.

Le SSIAD met ses compétences et son savoir-faire à votre service, pour un maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles.



Associations

Loisirs



La Sapaudia : « Le don des uns transforme la vie des autres »



Cette association caritative dont le siège est à Monthion, à 10km d'Albertville, milite pour sensibiliser les populations au handicap et au don de moelle osseuse.

La Sapaudia Monoïkos, c'est beaucoup plus qu'un défi sportif, son but : interpellier, sensibiliser, recruter, alerter sur les missions portées par l'association. Sapaudia Monoïkos, c'est un défi sportif de 436 km sur deux jours qui réunit des sportifs de haut niveau, des ouvriers, des commerçants, des hommes et femmes de tout âge et des personnes atteintes d'un handicap.

Cette randonnée rassemble un peloton de 200 cyclistes sur des vélos ou des tandems pour relever un défi en mettant les personnes en situation de handicap. Pour cette édition 2018, notre commune a été sollicitée pour un arrêt ravitaillement, proposition pour laquelle la municipalité a donné son accord.

Cette manifestation aura lieu le 28 juin 2018, avec une arrivée prévue vers 11h30 sur le parking de la base du lac Saint Clair. Pendant une heure, les associations Rochettoises, les scolaires, la population et les membres de la Sapaudia pourront échanger sur les actions de cette association. A cette occasion, les Rochettois pourront côtoyer des anonymes, mais aussi de grands champions présents pour cette 10^{ème} édition comme Bernard HINAULT qui est le parrain de l'édition 2018, son président Sylvain GUILAUME, des médecins, des chefs d'entreprises partenaires. Le but de cette rencontre est de transmettre aux Rochettois ses actions, d'échanger, de partager, d'informer et de grandir la chaîne d'union entre Albertville et Monaco.

Des animations et une exposition seront prévues lors de cette journée. Le départ d'Albertville sera donné vers 10h en présence de Monsieur le Maire d'Albertville Frédéric BURNIER-FRAMBORET et de son altesse sérénissime Albert II de Monaco.

Comité de Jumelage La Rochette / Mömlingen

Après le 25^{ème} anniversaire du Jumelage célébré en 2017, le nouveau bureau du comité de Jumelage travaille depuis plusieurs semaines le programme des rencontres et échanges 2018.

Tout d'abord, une rencontre s'est déroulée du 28 avril au 30 avril pour le marché de printemps de Mömlingen.

Du 26 mai au 2 juin, nous avons reçu les scolaires pour une semaine de partage. Ce sont trente enfants et dix accompagnateurs qui ont été accueillis le samedi après-midi sur le parking du gymnase de La Seytaz par le comité de jumelage, la municipalité et les familles d'accueil.

Le programme prévu pour occuper les enfants était :

- Le lundi suivant la météo, randonnée montagne sur Val Pelouse ou visite du musée du Félicien.
- Le mardi visite du vieux Lyon et du musée du cinéma
- Le mercredi sur La Rochette, le matin à la médiathèque et l'après-midi sur la base de loisirs du Lac Saint Clair.
- Le jeudi matinée à l'école primaire pour les plus jeunes et au collège pour les plus grands avec le partage d'un repas en commun au collège du Val Gelon, l'après-midi visite de la galerie EUREKA à Chambéry.
- Le vendredi matin balade autour du lac d'Aix Les Bains et l'après-midi sur la base de loisirs d'Aqualac à Aix-les-Bains. En soirée, repas en commun suivi d'un karaoké.





2ème édition de la Fête du jeu

Samedi 22 septembre 2018 se tiendra la deuxième édition de la Fête du jeu en Cœur de Savoie organisée par les services à la personne de la Communauté de communes en partenariat avec la médiathèque de La Rochette.

Tout au long de la journée, petits et grands pourront découvrir de nombreux types de jeux : jeux en bois géant, jeux de société, jeux de logique, démonstration de Rubik's cub®, Lego®, déguisement, maquillage, motricité libre, œuvre collective autour des mandalas, atelier manipulation, Ping Pong avec Crazy Pong

Rendez-vous de 10h à 13h et de 14h30 à 18h au centre d'animation de La Rochette.

Renseignements : www.coeurdesavoie.fr



Atelier Sommeil :

«Mieux comprendre le sommeil pour mieux le gérer»

Découvrir les mécanismes du sommeil, les effets de l'âge et la démarche de prévention au quotidien pour faire face aux nuits écourtées et au sommeil de mauvaise qualité. Explications, conseils et exercices de relaxation seront au programme.

Vendredi 8 et 15 juin de 10h à 12h. Séances gratuites.

Renseignements et inscriptions :

Maison de Services au Public : 04 79 65 79 25

Le Club Asana accueille les enfants

Cette année, le Yoga Club Asana a ouvert deux cours enfants : 3-5 et 6-11 ans. Au cours des séances, il s'agit d'amener les enfants à prendre conscience de leur corps, d'être à l'écoute de ce dernier, d'exprimer son ressenti autant que possible et d'être bienveillant avec soi et les autres. Nous sommes bien sûr restés dans l'univers des enfants : l'imaginaire et le jeu. Nous avons effectué des séances autour de nos cinq sens, de nos principales émotions. Nous avons voyagé au cœur d'une tribu amérindienne, sur une île magique, etc... A la rentrée prochaine nous espérons être en mesure d'accepter les chèques découvertes. En attendant, le Yoga Club Asana vous souhaite de bonnes vacances estivales.



Du côté du Pétanque Club !

Cet été auront lieu deux concours de pétanque ouverts à tous, en doublettes, les samedis 21 juillet et 25 août au lac Saint Clair. Les inscriptions se feront à partir de 13h30.

En bref, voici quelques résultats obtenus par nos seniors :



Triplette Championne de Savoie catégorie promotion, le week-end du 21 et 22 avril 2018.

Composition de l'équipe : Messieurs Maxime POCHOL, Olivier FAVRE et Christian PIANETTA. Cette belle triplette disputera les Championnats de France à Sainte Foy La Grande (33), le samedi 23 et le dimanche 24 juin 2018.

Notre équipe locale s'est malheureusement inclinée contre St Etienne de Cuines sur le score final de 13 points à 18 au deuxième tour de la Coupe de France des clubs disputée à St Etienne de Cuines, le vendredi 27 avril 2018. Composition de l'équipe : Monsieur Didier GRIOT, coach de l'équipe, au centre de la photographie puis les joueurs Madame Viviane GRIOT, Messieurs Axel DEFILIPPI, Thierry et Cédric CORTES, François SANDRAZ, Yoan ROUX-LATOUR, William JEAN-JEAN et Sébastien DEMOLIS.



Associations

Animations

Concert des Baladins du Val Gelon «Des lettres, un chœur» !



Le spectacle des Baladins du Val Gelon aura pour thème cette année les «maux/mots» de la vie ! Nous évoquerons à travers notre répertoire de chansons françaises, des notions fortes telles que l'amour, l'amitié, la famille, les séparations, la société, les retrouvailles, etc.

Ce spectacle aura lieu les vendredi 8 juin et samedi 9 juin 2018 à 20h30 à la salle polyvalente de La Rochette. Le prix des billets est de 10 € (gratuit pour les moins de 16 ans).

Billetterie sur place ou de préférence à l'avance auprès des choristes ou encore en envoyant un courrier, en allant sur le site internet des Baladins du Val Gelon : <http://www.new.baladinsduvalgelon.fr/>

Parallèlement, jusqu'au concert, nous organisons une Tombola ouverte jusqu'au samedi 9 juin 2018. Prix Tickets de Tombola : 2,00 €

Premier lot : week-end à deux (2 nuits d'hôtel avec petit déjeuner, sans transport)
Billets en vente auprès des Choristes ou en envoyant un courrier ou en allant sur notre site internet.

Du nouveau au Club Astro !

Le Club Astro a mis en place courant mai un sentier des planètes sur la commune de La Table. 1300 mètres de sentier où les planètes sont positionnées à l'échelle par rapport au soleil vous attendent sur la route menant au Pic de l'Huile.



Au programme cet été :

Le samedi 9 juin : «Fête du Soleil» au Lac Saint Clair de Dérier de 9h à 18h. Observations du Soleil, animations,

* Les Vendredi 6, 13 et 20 juillet à 21h : «Les Estivales du Ciel» sur la plateforme Astro de La Table. Découverte du Ciel , nombreux Télescopes, Lune / Saturne etc..

* Le vendredi 27 juillet : «Eclipse Totale de Lune» à partir de 20h30 ainsi que Mars au plus près de la Terre. Le lieu d'observation reste à définir ...

* Le vendredi 3 août : Nuit des Etoiles sur la plateforme Astro de La Table à 21h.

* Le samedi 4 août : Nuit des Etoiles au Crêt en Belledonne .

D'autres animations ponctuelles, privées ou publiques sont prévues.

Renseignement : 06 82 27 88 18 ou www.astro-crabe.fr

(* Toutes ces manifestations sont annulées en cas de mauvais temps.)





Une délégation malienne s'inspire de l'expérience de La Rochette

Fin mars, notre coopération décentralisée a accueilli pendant 10 jours une délégation malienne.

Dans le dernier Express-Info, nous avons annoncé une délégation de 4 personnes. Malheureusement, Seydou SANOGO, secrétaire général de Blendio, est décédé en février. Nous regrettons cet homme de qualité, qui travaillait pour l'intérêt général et faisait avancer le développement de sa commune.

La délégation était donc composée de trois personnes : Jean SANOGO, secrétaire général de la mairie de Benkadi, Ibrahima TOURE et Younouss MAGASSA, Responsable Administratif et Chargé de Développement de l'ARCADE. Ils ont été reçus au siège de l'association, à La Rochette, par les bénévoles, pour partager un repas puis travailler sur les projets. Le lendemain, ils participaient à l'Assemblée Générale de l'ARCADE à La Chapelle Blanche.

Les maliens ont ensuite pu visiter chacune des 7 communes membres, où ils ont échangé avec le personnel et les élus sur différents aspects de la gestion communale.

A La Rochette, après le fonctionnement général de la commune et des services, deux sujets les ont particulièrement intéressés : **le rôle de la Police Municipale (qui n'existe pas au Mali) et la Gestion du Marché**, qu'ils ont pu visiter en compagnie de Monsieur le Maire, du directeur général des services et du policier municipal, avant de prolonger les échanges autour d'un repas.

Sur le marché, les échanges avec les producteurs et commerçants leur ont aussi permis de voir différentes façons de pratiquer et mettre en valeur les produits agricoles, ou de les transformer pour leur apporter une plus-value.

La délégation malienne a été touchée par l'accueil reçu à La Rochette, et elle est repartie avec des idées nouvelles à mettre en place dans les communes maliennes, en adaptant à leur contexte l'expérience de La Rochette.

Ainsi, dès son retour, Jean SANOGO et le conseil municipal de Benkadi ont commencé à organiser une concertation avec les forains, afin de mettre en place une organisation efficace du marché, pour l'assainissement et l'aménagement du marché, mais aussi le recouvrement des taxes qui permettront d'assurer son entretien.

Malgré les différences de moyens entre les communes françaises et maliennes, chacun a beaucoup appris de l'autre, que ce soit en termes d'organisation (ex : le PLU en France), de démocratie (ex : les assemblées générales de population au Mali) ou sur les traditions et mode de vie de chaque localité.

Ces échanges directs sont très enrichissants et permettent à chaque participant, français ou malien, de mieux comprendre les enjeux et les contraintes des communes partenaires.

Ainsi, fin 2018, le renouvellement des conventions de coopération décentralisée par l'ensemble des communes membres pourra se faire à la lumière des expériences et informations échangées lors de cette mission.

Plus d'informations : ARCADE Une Terre pour Vivre, Place Albert REY, 73110 LA ROCHETTE

Téléphone : 04 79 65 38 20 ; Mail : arcade-vivre@orange.fr

Actualité des projets : www.arcadeactu.canalblog.com/ ou www.facebook.com/arcademali



La délégation malienne avec les bénévoles de l'ARCADE



La délégation malienne lors de l'Assemblée Générale (de gauche à droite : Ibrahima TOURE, Younouss MAGASSA, Jean SANOGO)



La délégation malienne en mairie de La Rochette



La délégation malienne sur le marché de La Rochette

Associations

D
Diverses



Activités de juin proposées par Bien Vivre en Val Gelon



Protection des amphibiens

Après que nos parents amphibiens aient pondus, nous sommes enfin sortis ! Vous pourrez nous observer (seulement avec les yeux) au lac Saint-Clair. Cependant, nous sommes fragiles et nous sommes protégés en France. Il est donc interdit de nous manipuler, de nous ramasser et de jouer avec nous. Merci beaucoup !

Renseignements : bvvg-st1@valgelon.com / 04 79 65 68 42

Mercredi 27 juin : Projet « DesEquilibres » Spectacle Extremum.

Au Centre d'Animation de la Rochette (salle du haut).

17h30 : Inauguration de l'exposition photo sur le thème des équilibres et déséquilibres par le club photo du Val Gelon. Exposition menée en complémentarité avec le photographe de la compagnie.

Première partie à 18h30 : Les « équilibristes » avec en toile de fond le concert de l'école de musique.

Deuxième partie à 19h : Spectacle EXTREMUM par la compagnie I Wanna Be.

Ce spectacle nous invite à nous questionner sur la notion de la liberté et sur ce que nous devons mettre en œuvre pour la ressentir, la comprendre.

Ouvert à tous et gratuit. Venez nombreux !

Langues sans stress

L'association Les Langues Sans Stress s'est agrandi et a déménagé au 29, rue Maurice Rey, afin d'offrir plus de cours et d'ateliers en journée, avec un double espace entièrement climatisé spacieux et confortable pour l'étude et la pratique de l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien ou du français.

Des ateliers de conversations sont disponibles pour communiquer à l'oral sur des sujets du quotidien.

Des flash-grammaire sont également proposés sous forme d'ateliers ludiques de remise à niveau. Pour ados et adultes.

Des cours ludiques et des stages intensifs sont aussi possibles pour apprendre ou revoir des bases fondamentales.

La nouvelle structure permet à l'association d'accueillir les visiteurs à la minute ou par abonnement trimestriel simple ou double en journée et début de soirée.

Les personnes souffrant d'un problème particulier ou d'un handicap auditif ou visuel (même avec chien accompagnateur ou liseuse personnelle) seront accueillis et accompagnés personnellement selon leur besoin pendant les cours et ateliers.

Renseignements, tarifs et plannings sur place ou par email : les.langues.sans.stress@gmail.com

Gardette Délicat



Dimanche 28 janvier, à l'invitation du président Marcel RIVOLLET, une quarantaine d'habitants des deux quartiers ont partagé l'Assemblée Générale à «La Table du Héron». Avant de partager le repas, le président a fait observer une minute de silence en mémoire des trois disparus au cours de l'année : Augustin TRÉMINO, Yvette JUVIN et Robert BLOTO. L'assistance a également eu une pensée émue en l'honneur du pompier Robert SANDRAZ. L'après-midi a été consacré aux chansons et aux jeux divers, ainsi qu'à la distribution d'un petit cadeau pour chacun, confectionné par Marie-Rose RIVOLLET.

Prochain rendez-vous le 24 juin à «La Table du Héron» pour de nouveaux plaisirs de table, puis à l'automne autour des anniversaires de la quarantaine de membres. Ce sera peut-être l'occasion d'accueillir aussi de nouveaux membres, jeunes résidents des deux quartiers, dont l'association est la dernière à traverser les décennies et exprimer une solidarité conviviale entre bons voisins.



Délai papiers d'identité

Attention, les délais pour obtenir une nouvelle carte d'identité ou un nouveau passeport sont très longs.

En effet, la Préfecture a équipé certaines mairies de la station biométrique qui permet de faire vos papiers et malheureusement La Rochette n'en fait pas partie. Aussi nous vous conseillons d'anticiper et de faire vos demandes 4 mois à l'avance.

Enseignes, vitrines et devantures commerces soumises à autorisation

Si vous souhaitez changer l'enseigne ou rénover la façade de votre Commerce, vous devez déposer une demande d'autorisation de travaux (Déclaration Préalable) auprès de la Mairie.

Piscine

Horaires d'ouverture de l'établissement. La sortie de l'eau se fait 30 min avant la fermeture.

Du 2 juin au 8 juillet 2018 :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 11h45-13h45 // 16h30-19h
Mercredi : 12h-19h sauf le mercredi 4 juillet : 10h-19h
Samedi-Dimanche : 10h-19h

Du 9 juillet au 2 septembre 2018 :

Lundi au dimanche : 10h-19h

Du 3 septembre au 14 septembre :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 11h45-13h45
Mercredi-Samedi-Dimanche : 11h-18h

Nocturne le 30 juin. Reportée en cas de mauvais temps.

Nouveaux tarifs :

Entrée à l'unité : Adulte 3€60 / Enfant 1€80

Carte saison : Adulte 78€ / Enfant 50€

Carte 10 cases : 12€

Carte 20 cases : 22€

Carte 30 cases : 30€

Les cartes à cases sont non nominatives et peuvent être utilisées par les adultes et les enfants. Une entrée adulte correspond à 2 cases et une entrée enfant à une case. (Ex : pour une carte 30 cases, l'entrée adulte revient à 2€ et l'entrée enfant à 1€).

Animaux errants

Tous les animaux errants ou les animaux sauvages blessés doivent être signalés à la **Police Municipale** qui s'en chargera. **Contactez-la au 04 79 25 75 99.**

Que considère-t-on comme animal errant ?

Cette notion est appréhendée différemment selon qu'il s'agit d'un chien, d'un chat ou d'un animal appartenant à une autre espèce.

Est considéré comme en état de divagation **tout chien qui**, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, **n'est plus sous la surveillance effective de son maître**, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres. Est par ailleurs en état de divagation, tout chien abandonné livré à son seul instinct, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

Est considéré comme en état de divagation **tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations** ou tout chat trouvé à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

La loi ne donne pas de définition de l'état d'errance ou de divagation pour les autres espèces animales. Toutefois, **la jurisprudence considère en général qu'un animal, qui n'est pas un chien ou un chat, est considéré comme errant ou en état de divagation dès lors qu'il est trouvé sans gardien sur le terrain d'autrui ou sur la voie publique.**

Marché du terroir

organisé par l'Office du Tourisme Coeur de Savoie

**Vendredi 20 juillet
18h-23h**

Sous la Halle
Exposition d'artisans et producteurs



Périscolaire

Inscriptions périscolaires 2018/2019
entre le lundi 4 juin et le vendredi 6 juillet
au service périscolaire
et formulaires en ligne sur le site : www.la-rochette.com

Objets trouvés

La liste des objets trouvés est consultable sur le site de la ville www.la-rochette.com dans l'onglet police Municipale.

Tranquillité vacances

Service gratuit assuré par la Police Municipale de la ville pour la surveillance des habitations durant les périodes de congés.

Contact : 06 07 33 26 95

Bruit de voisinage

Concernant les travaux de bricolage à l'aide de perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ou les travaux de jardinage utilisant des appareils tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse ... **le bruit est autorisé uniquement :**

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Ecobuage

Le feu est interdit toute l'année.

Merci d'utiliser la déchetterie de Villard Sallet.

Horaires : lundi et mercredi de 14h à 18h
vendredi et samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Infos

Jeudi 20 septembre Don du sang

16h30 à 19h30 au Centre d'animation

Ouverture du Musée Saint Jean

du mercredi 4 juillet au mercredi 29 août
Ouverture : mercredi et samedi de 10h à 12h

Dimanche 9 septembre Tour du Val Gelon et 10 km

Forum des associations

Dimanche 2 septembre à 14h

Gymnase Centenaire

Ramassage de végétaux

Entre 8h et 18h ramassage de végétaux **auprès de personnes âgées ne disposant pas de véhicule.**

Prochains ramassages :

- lundi 25 juin
- lundi 23 juillet
- lundi 27 août

Inscription obligatoire en Mairie.

Roulons branchés !

Six bornes de recharge pour les voitures électriques ont été installées sur le territoire de Cœur de Savoie. Elles permettent aux utilisateurs de ces véhicules de «faire le plein» d'électricité dans différents lieux répartis sur le territoire. L'une d'entre elles a été installée Place du 8 mai 1945, côté avenue du centenaire. Pour connaître l'implantation des autres bornes rendez-vous sur www.coeurdesavoie.fr